

**La charte de bientraitance implique réciprocité de chacun :
Bénévoles, Associations, Équipe Médicale, Paramédicale,
Patient, Usager, Famille et Résident.**

CHARTE DE BIENTRAITANCE

ÊTRE « BIENTRAITANT »,

c'est manifester un ensemble de comportements, d'attitudes qui prennent en compte et respectent l'usager, le patient et le résident dans sa globalité, en s'adaptant à ses besoins, ses choix, avec pour objectifs de lui permettre un développement et une vie harmonieuse.

ÊTRE « BIENTRAITÉ »,

c'est vivre dans un milieu impliquant de la part de tous :

La prise en compte de la douleur :

la douleur sera évaluée et traitée dans toutes ses dimensions : physique et morale

Le respect de la dignité :

toute personne doit être considérée dans le respect de ses choix, de son intimité, de ses valeurs et de ses convictions personnelles et religieuses

Le prendre soin :

prendre soin de la personne dans son individualité, dans une organisation institutionnelle définie et bienveillante

La sollicitude :

instaurer un climat de confiance entre soignants et soignés

L'empathie :

faculté de se mettre à la place d'autrui, tout en maintenant la distance nécessaire pour accompagner le patient/résident

La reconnaissance :

encourager la personne à développer ou renforcer l'estime de soi

La tolérance :

neutralité et accompagnement des choix de l'usager sans jugement de valeur en respectant son identité

La communication :

échange verbal ou non verbal permettant d'instaurer une relation de confiance

